

## LES ODONATES : LIBELLULES OU DEMOISELLES ?

Les Odonates sont constitués de deux sous-ordres, les zygoptères (1) - plus couramment appelées demoiselles, qui replient généralement leurs ailes au-dessus d'elles quand elles se posent - et les anisoptères (2), ou libellules, qui, au repos, ont les ailes dépliées sur les côtés.



« Comme tous les insectes, les **odonates ont leur place dans la nature et y jouent un rôle important**. A ce titre, ils sont utiles à l'Homme en participant à l'équilibre général des écosystèmes. Les prédateurs naturels des libellules sont certains oiseaux insectivores et les araignées notamment. Les odonates, pour se reproduire, ont besoin de la présence d'eau, qui doit, de plus, être de qualité.

**Toutes les libellules sont prédatrices** : elles capturent des proies pour se nourrir, généralement d'autres insectes, et d'autres libellules. Les adultes les chassent en vol et les larves des libellules, qui sont aquatiques, les capturent sous l'eau. Elles dévorent entre autres les larves de moustiques qui vivent aussi sous l'eau. En faisant cela, elles détruisent de très nombreux moustiques et nous évitent bien des piquûres. »

**Source : Office pour les insectes et leur environnement (OPIE)**

## BIODIVERSITÉ / L'ONF ET L'AGENCE DE L'EAU AU PETIT SOIN AVEC LES LIBELLULES...



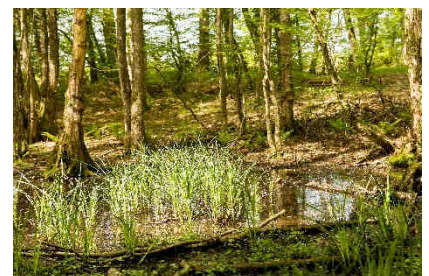
Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, l'ONF veille, parmi ses nombreuses missions sociales, sylvicoles ou encore environnementales, à améliorer la fonctionnalité des réseaux de mares et des rives de cours d'eau favorables aux odonates dans les forêts domaniales des Pays de la Loire.

Quatorze ans après avoir restauré et créé douze mares en forêt domaniale de Sillé dans la Sarthe (72), l'ONF a proposé de suivre l'évolution de ces milieux aquatiques et d'en faire ressortir des enseignements susceptibles d'être mutualisés à d'autres espaces naturels. Cette opération a été retenue dans le cadre de l'appel à projets 2019 en faveur des espèces menacées de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

### SUIVRE L'EVOLUTION DES MARES FORESTIERES ET LA PRESENCE DES ODONATES

Les travaux de mares réalisés en 2006 en forêt domaniale de Sillé par l'ONF en partenariat avec le parc naturel régional Normandie-Maine ont été suivis d'un inventaire odonates en 2008 / 2009. Ces travaux ont favorisé la présence des odonates (libellules et apparentés) mais aussi des amphibiens ou de divers invertébrés (vers, crustacés...).

**Opération réussie !** En quelques années, la forêt domaniale de Sillé bénéficie dorénavant d'un cortège d'odonates important et varié. 36 espèces sont actuellement connues dont l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*), le Leste sauvage (*Lestes barbarus*) dans les mares forestières, le Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*) sur les cours d'eau ou encore la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) dans les étangs.

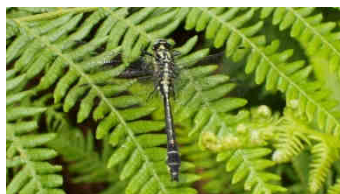
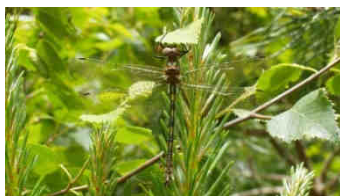


**L'objectif est maintenant de suivre l'évolution du site dans le cadre du plan national d'action des odonates.** Une étude comparative sera effectuée avec le même protocole qu'en 2008-2009 avant de nouvelles préconisations pour gérer le réseau de mares.

## EN IMAGES... Quelques espèces de la forêt domaniale de Sillé

Espèces, de haut en bas :

- Cordulie à corps fin
- Gomphe vulgaire
- Agrion élégant
- Leste sauvage
- Cordulégastre annelé



## DE NOUVELLES ACTIONS EN FAVEUR DE LA VEGETATION SUR LES RIVES

Pour rappel, le massif forestier de Sillé était privé, et l'État a récupéré en 1925 une forêt à reconstituer sur une grande majorité de sa surface. Lors des reboisements qui ont suivi durant plusieurs décennies, de nombreux résineux ont été implantés le long des cours d'eau. La qualité de la végétation et la stabilité des berges s'en sont trouvées dégradées ce qui a été défavorable notamment aux odonates. **Dans les secteurs à restaurer, les résineux seront remplacés** par des aulnes, des saules ou des chênes pédonculés permettant l'installation d'une végétation plus diversifiée et fixant mieux les berges.

Depuis le printemps 2020, Mickaël Ricordel, Chef de projet environnement et naturaliste à l'ONF Pays de la Loire, a ainsi inventorié des tronçons de cours d'eau afin d'effectuer un diagnostic de la ripisylve et du cortège d'odonates associé. Ce diagnostic qui s'étalera sur deux ans permettra d'identifier les secteurs à restaurer.

« Voir un secteur évoluer 14 ans après est très intéressant et peu fréquent. **Les premiers résultats sont encourageants !** Lors de mon premier passage d'inventaire odonates sur Sillé, en mai dernier, j'ai déjà observé 12 espèces en une seule année. A titre de comparaison, 19 espèces avaient été contactées sur ces mêmes mares sur deux ans de suivis, en 2008/2009. »



## MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES...

Par la suite et selon les résultats de ces études, de nouvelles opérations de restauration ou de création de mares poursuivront le travail accompli. Elles s'effectueront de septembre à octobre 2022, en dehors de la période de reproduction de la plupart des espèces liées à ces milieux aquatiques. Les travaux sur la ripisylve (rives) auront lieu de novembre à décembre 2022. **Le coût global de cette opération (diagnostic et travaux) s'élève à 34 000 euros.** L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne apportera une subvention de 17 000 euros.

## ... SUR D'AUTRES TERRITOIRES DE LA REGION

Les enseignements obtenus en forêt de Sillé seront valorisés, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, en forêt domaniale de Perseigne.

Par ailleurs, des inventaires similaires ont eu lieu en 2020 en forêt domaniale du Gâvre (44). Selon les résultats des observations, un programme de travaux sera défini et mis en œuvre avec le soutien financier du Conseil départemental de Loire-Atlantique afin de préserver et favoriser la biodiversité de ces milieux. **A l'issue de la première année d'inventaire, 32 espèces ont été recensées sur 11 mares et 2 tronçons de cours d'eau de la forêt domaniale du Gâvre. C'est plus de la moitié des espèces connues sur le département de Loire-Atlantique à ce jour (56 espèces).**

L'ensemble des données des inventaires ONF sont publiques et reversées à l'Inventaire national du patrimoine naturel ([INPN](#)) dans le cadre du partenariat national avec le Muséum national d'histoire naturelle.